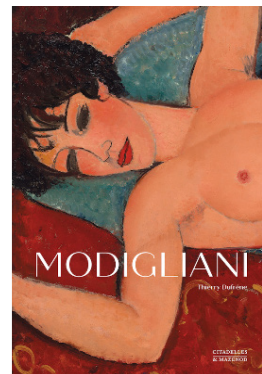
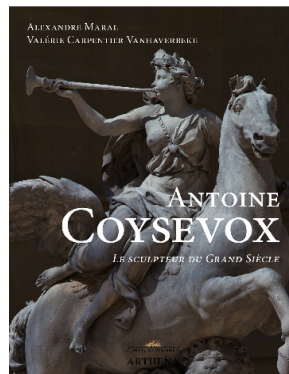




## Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts 2021 Présélection des ouvrages



Réuni le mercredi 16 juin 2021 au Palais de l'Institut de France, le jury du *Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts* a présélectionné les ouvrages suivants parmi les vingt présentés :

***Antoine Coysevox. Le sculpteur du Grand Siècle***

de Alexandre Maral et Valérie Carpentier-Vanhaverbeke, (Editions Arthena)

***L'Abstraction***

de Arnauld Pierre et Pascal Rousseau, (Editions Citadelles & Mazenod)

***L'Aquarelle***

de Marie-Pierre Salé, (Editions Citadelles & Mazenod)

***La Sculpture Gothique : 1140 - 1430***

de Pierre-Yves Le Pogam, (Editions Hazan)

***Modigliani***

de Thierry Dufrêne, (Editions Citadelles & Mazenod)

**Le prix sera attribué le mercredi 13 octobre prochain.**

**Créé en 2002, le Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts** récompense chaque année un ouvrage d'art de langue française. D'un montant de 10.000 euros, le prix est réparti, depuis 2016 entre l'auteur (8000 euros) et l'éditeur (2000 euros). Il est entièrement financé grâce à la générosité de Monsieur Jean-Pierre Grivory, président directeur général de la Société *Parfums Salvador Dali*. Décerné au cours de l'automne 2021, le prix sera remis au cours de la Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts qui se tiendra sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, le mercredi 17 novembre prochain.

### Les membres du jury

- Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, président du jury
- François-Xavier de Sambucy de Sorgue, président d'honneur du Cercle Montherlant, co-président du jury
- Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française
- Roselyne Bachelot-Narquin\*
- Francis Baillet, président du Cercle Montherlant
- Dominique Bona, de l'Académie française
- Patrick de Carolis, de l'Académie des beaux-arts
- Adrien Goetz, de l'Académie des beaux-arts
- Jean-Pierre Grivory, président directeur général de la société *Parfums Salvador Dali*
- Dina Kawar, ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie au Conseil de sécurité
- Nathalie Obadia, galeriste
- Maryvonne Pinault, mécène et collectionneur
- Edwart Vignot, historien d'art

\* Mme Roselyne Bachelot-Narquin n'a pas participé à la réunion du 16 juin 2021

### L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Aujourd'hui, l'Académie comprend statutairement 63 membres et 63 correspondants répartis au sein de 9 sections artistiques.

Hermine Videau  
Responsable du service  
de la communication et des prix  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier  
Chargée des relations avec la presse  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

**Académie des beaux-arts**  
23, quai de Conti - 75006 Paris  
www.academiedesbeauxarts.fr